Deux distinctions à l'Ordre national du mérite agricole

Miel de la Garde, une réussite qui fait honneur à Prévost

Michel Fortier redaction@journaldescitoyens.ca

L'entreprise apicole de Prévost, Miel de la Garde, vient de remporter la première place régionale et la deuxième place nationale dans la catégorie Bronze de l'Ordre national du mérite agricole. Une reconnaissance qui récompense un parcours entrepreneurial remarquable et une expertise scientifique peu commune.

Il y a une dizaine d'années, Simon Dutil-Paquette et Édith Martel prenaient soin de deux ruches prêtées par un voisin. Cette expérience allait devenir le point de départ d'une entreprise qui exploite aujourd'hui quelque 800 ruches et produit annuellement 4 000 reines destinées à d'autres apiculteurs. Ces distinctions, remises par le ministre de l'Agriculture, Bernard Sévigny, soulignent la qualité de leur gestion, leur engagement environnemental et leur contribution au développement de l'apiculture québécoise.

Une expertise scientifique remarquable

Miel de la Garde pratique une apiculture entièrement biologique, certifiée par Québec Vrai. Ses miels non mélangés reflètent la diversité florale du terroir des Basses-Laurentides. Mais l'entreprise se distingue particulièrement par son expertise en élevage et en amélioration génétique des reines. Simon et Édith maîtrisent notamment l'insémination artificielle, une technique encore peu répandue au Québec, qui permet de sélectionner des caractéristiques favorisant la santé et la résistance des colonies.

Cette expertise s'accompagne d'une collaboration avec le Centre de recherche en sciences animales de Deschambault et l'Université Laval. Les projets auxquels participe l'entreprise portent notamment sur la génétique des abeilles, l'amélioration des reines et la résilience des colonies. Ces travaux contribuent à faire progresser les connaissances et les pratiques de l'industrie apicole.

Une réussite collective

L'Ordre national du mérite agricole ne récompense pas uniquement la production. Son jury évalue également les pratiques agroenvironnementales, la gestion financière et humaine, ainsi que la contribution à la collectivité. Miel de la Garde souligne d'ailleurs le rôle essentiel de ses employés. Leur travail exige une attention constante, particulièrement à l'approche de l'hiver, lorsque chaque colonie doit être inspectée, soignée et protégée du froid.



Photo courtoisie

L'équipe du Miel de la Garde.

Malgré les exigences de leur entreprise, Simon et Édith demeurent engagés dans leur communauté. Conférences, formations et soutien à divers projets scolaires et sportifs témoignent de leur volonté de partager leurs connaissances. Ces distinctions reconnaissent ainsi une entreprise qui conjugue savoir-faire scientifique, responsabilité environnementale et engagement social. Pour Prévost, elles constituent une belle occasion de saluer deux entrepreneurs et leur équipe, dont le travail contribue au rayonnement de notre région.

Changement d'heure

La santé, c'est aussi vivre ensemble

Michel Fortier redaction@journaldescitoyens.ca

Le gouvernement québécois veut mettre fin aux changements d'heure saisonniers au nom de la santé publique. Mais avant de modifier une habitude collective, ne faudrait-il pas considérer toutes les dimensions du bien-être humain, y compris notre besoin de relations sociales ?

Le 28 octobre dernier, le premier ministre Paul St-Pierre Plamondon (PSPP) annonçait son intention de mettre fin aux changements d'heure saisonniers. Selon lui, cette pratique perturberait la santé de plusieurs Québécois, particulièrement celle des enfants, dont le rythme biologique serait affecté par ces transitions.

Cette annonce s'appuie également sur une consultation menée en 2024 par le gouvernement précédent. Parmi les quelque 214 000 personnes qui y ont participé, 91 % souhaitaient abolir les changements d'heure et, parmi celles-ci, 72 % privilégiaient l'heure avancée permanente[1]. Ces résultats méritent toutefois d'être relativisés : une consultation volontaire ne constitue pas un sondage représentatif de la population. Elle exprime les préférences de ceux qui ont choisi de répondre, sans nécessairement mesurer celles de l'ensemble des Québécois.[1]

PSPP prévoit consulter des spécialistes avant de déterminer quelle heure conserver. Mais pourquoi annoncer d'abord l'abolition du régime actuel, avant d'avoir évalué les conséquences de son remplacement ?

Notre horloge biologique est-elle si fragile ?

Les recherches scientifiques démontrent que les changements d'heure peuvent perturber temporairement notre rythme circadien, cette horloge biologique qui règle notamment notre sommeil. Certains individus y sont plus sensibles que d'autres. Mais notre organisme possède également une remarquable capacité d'adaptation.

Chaque année, des millions de voyageurs traversent plusieurs fuseaux horaires. Un Québécois qui se rend à Vancouver doit composer avec trois heures de décalage; celui qui s'envole vers Paris, généralement six heures. Pour leurs vacances, ces voyageurs acceptent volontairement des perturbations parfois beaucoup plus importantes que celles provoquées par nos changements d'heure saisonniers.

Certes, les deux phénomènes ne sont pas identiques. Mais cette comparaison rappelle que nous acceptons régulièrement certains désagréments physiologiques en contrepartie d'avantages que nous jugeons appréciables. Pourquoi cette logique ne pourrait-elle pas également éclairer nos choix collectifs ?

Pourquoi avons-nous adopté l'heure avancée ?

Introduite notamment pour économiser l'énergie pendant la Première Guerre mondiale, l'heure avancée répondait aussi à une aspiration sociale : permettre aux travailleurs de profiter davantage de la lumière naturelle après leur journée de travail.

Aujourd'hui encore, cet avantage demeure considérable. À Prévost, autour du solstice de juin, le soleil se couche vers 20 h 50 grâce à l'heure avancée. Avec l'heure normale permanente, il disparaîtrait vers 19 h 50. Cette heure supplémentaire de clarté en soirée transforme nos habitudes. Elle permet aux familles de souper dehors, aux enfants de jouer plus longtemps, aux citoyens de jardiner, de pratiquer des sports ou simplement de rencontrer leurs voisins.

L'heure avancée ne crée évidemment pas davantage de lumière. Elle nous permet d'en profiter à un moment où nous sommes généralement plus disponibles.

La santé ne se limite pas au sommeil

Depuis la pandémie, nos habitudes sociales ont changé. Plusieurs restaurants, qui accueillaient autrefois leurs clients jusqu'à 22 heures, ferment maintenant leur cuisine beaucoup plus tôt. Les occasions de rencontres semblent s'être réduites. Parallèlement, l'Organisation mondiale de la santé s'inquiète de l'isolement social, particulièrement chez les jeunes. La solitude affecte non seulement la santé mentale et physique, mais également l'intégration sociale et professionnelle. Dans ce contexte, les possibilités de rencontres et d'activités offertes par les longues soirées estivales ne devraient pas être négligées.

Bien sûr, conserver l'heure avancée toute l'année préserverait ces soirées. Mais cela signifierait également que, durant certaines semaines d'hiver, le soleil ne se lèverait qu'après 8 h 30 dans notre région. Voilà pourquoi le choix entre l'heure normale, l'heure avancée et le régime actuel mérite une réflexion beaucoup plus large.



Les spécialistes du sommeil ont certainement leur place dans ce débat; mais les sociologues, les éducateurs et les citoyens devraient également pouvoir y contribuer. Car la santé ne consiste pas seulement à bien dormir. Elle consiste aussi à pouvoir vivre ensemble.

[1]En 2024, le gouvernement du Québec a mené une consultation publique sur Internet à laquelle ont participé quelque 214 000 personnes. Parmi elles, 91 % souhaitaient abolir les changements d'heure. Mais cette consultation volontaire, accessible essentiellement aux personnes disposant des outils et des compétences numériques nécessaires, ne constitue pas un sondage représentatif de l'ensemble des Québécois. Peut-on s'appuyer sur ces résultats pour justifier une décision qui modifierait les habitudes de toute une population ?

Image : canva.com